



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 09 juillet 2018 à 19 heures

L'an deux mille dix-huit et le neuf juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Marianne ARRIGO, Isabelle BAINÉE, Terry ADGE, Paula SERRANO, Jacques LLORCA, Gilles FOUGA, Delphine REXOVICE, Danièle NESPOULOUS

Étaient absents excusés avec procuration :

Nathalie CHAUVET a donné procuration à Jacques ADGE
Sonia REBOUL a donné procuration à Arlette RAJA
Pierre CAZENOVE a donné procuration à Jacques LLORCA

Absents excusés : Isabelle ALIBERT, Stanislas THIRY, Bernadette FERRAILOLO, Christian BEIGBEDER, Sylvie BERTHOMIEU.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

I/ Michel BERNABEU est élu secrétaire de séance à l'unanimité

II/ Approbation du procès-verbal du 04 juin 2018 à l'unanimité

III/ Énumération des points de l'ordre du jour de la séance.

- 1°) **URBANISME** – Acquisition parcelle BD 83
- 2°) **URBANISME** – Déclaration préalable de toute division parcellaire sur les zones Naturelles et Agricoles du PLU
- 3°) **URBANISME** – ZAC Ste Catherine – Bilan de la concertation
- 4°) **URBANISME** – ZAC Ste Catherine – Note de cadrage pour la consultation des aménageurs
- 5°) **URBANISME** – ZAC Ste Catherine – Création d'une commission pour l'attribution de la concession d'aménagement
- 6°) **URBANISME** – ZAC Ste Catherine – Election des membres de la commission
- 7°) **RESSOURCES HUMAINES** – Mutualisation du service commun Urbanisme réglementaire – Instruction des autorisations du droit des sols
- 8°) **AFFAIRES SCOLAIRES** – Adhésion pour les écoles à l'Environnement Numérique de Travail (E.N.T)
- 9°) **FINANCES** – Demande de subvention Hérault Energies – Travaux Eclairage Public
- 10°) **FINANCES** – Demande de subvention Hérault Energies – Travaux Isolation
- 11°) **FINANCES** – Attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire crèche « Les Petites Pousses »
- 12°) **FINANCES** – Attribution d'une subvention exceptionnelle « La Ligue pour la Protection des Oiseaux » (L.P.O)
- 13°) **FESTIVITES** – Tarification salles et matériels

RAPPORT N° 1 : URBANISME – Acquisition parcelle BD 83

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver l'acquisition amiable de l'immeuble cadastré BD 83 pour un montant de 280 000€ net vendeur.

ADOpte LA MAJORITE (Abstention : Llorca, Cazenove, Nespoulous, Rexovice, Fouga)

RAPPORT N° 2 : URBANISME – Déclaration préalable de toute division parcellaire sur les zones naturelles et agricoles du PLU.

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver l'obligation de soumettre pour les zones N et A du PLU à la déclaration préalable auprès de la mairie, toute division volontaire en propriété ou en jouissance d'une propriété foncière, par vente ou locations simultanées ou successives.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°3 : URBANISME – Approbation du bilan de la concertation préalable concernant la création de la ZAC de Sainte Catherine – Marqueval

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'arrêter le bilan de la concertation et de décider de le joindre au dossier d'enquête publique réalisé.

ADOPTE A LA MAJORITE (1 abstention : Fouga)

RAPPORT N° 4 : URBANISME – Approbation de la note de cadrage concernant la création de la ZAC de Sainte Catherine – Marqueval

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver les enjeux de la future zone d'aménagement concerté de Sainte Catherine – Marqueval, son périmètre, son programme et son bilan financier prévisionnel.

ADOPTE A LA MAJORITE (1 abstention : Fouga)

RAPPORT N° 5 : URBANISME – Création d'une commission pour l'attribution de la concession pour l'aménagement de la ZAC de Sainte Catherine - Marqueval

Rapporteur Monsieur le Maire:

Il s'agit d'approuver la création d'une commission pour l'attribution de la concession d'aménagement de la ZAC Sainte Catherine - Marqueval

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 6 : URBANISME – Election des membres de la commission d'attribution de la ZAC Sainte Catherine - Marqueval

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit de désigner les membres de la commission d'attribution de la ZAC Sainte Catherine - Marqueval

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 7 : RESSOURCES HUMAINES – Mutualisation du service commun Urbanisme réglementaire – Instruction des autorisations du droit du sol.

Rapporteur Danielle BOURDEAUX :

Il s'agit d'approuver la convention de mutualisation concernant le service urbanisme entre la commune de POUSSAN et la SAM

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 8 : AFFAIRES SCOLAIRES – Adhésion pour les écoles à l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

Rapporteur Arlette RAJA:

Il s'agit d'adopter la convention de partenariat entre la commune de Poussan et l'Académie de Montpellier pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail jusqu'au 31 octobre 2021.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire ne participe pas au vote des délibérations concernant les demandes de subventions à Hérault Energies et quitte la séance.

RAPPORT N° 9 : HERAULT ENERGIES – Demande de subvention à Hérault Energies pour l'éclairage public

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit de solliciter Hérault Energies pour subventionner les investissements prévus en éclairage public

ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 10 : HERAULT ENERGIES – Demande de subvention Hérault Energies – Economie d'énergie – Isolation Thermique

Rapporteur Ghislain NATTA:

Il s'agit de solliciter Hérault Energies pour subventionner les équipements d'isolation thermique de certains bâtiments

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée du conseil municipal

RAPPORT N° 11 : FINANCES – Subvention exceptionnelle complémentaire – la crèche « Les petites Pousses »

RAPPORTEUR Ghislain NATTA :

Il s'agit d'attribuer une subvention exceptionnelle complémentaire de 10 000 euros pour l'association « Les petites Pousses

ADOpte A LA MAJORITE (Contre : Lafon, Abstentions : Pagnier, Rexovice)

RAPPORT N° 12 : FINANCES – Subventions exceptionnelle – La Ligue de Protection des Oiseaux.

RAPPORTEUR Ghislain NATTA :

Il s'agit d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000 euros pour la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

ADOpte A LA MAJORITE (Contre : Llorca, Cazenove, Nespoulous)

RAPPORT N° 13 : FESTIVITES – FINANCES – Nouveaux tarifs 2019 – Réservation de salles et du matériel s'y rattachant

RAPPORTEUR Florence SANCHEZ :

Il s'agit d'approuver les nouveaux tarifs pour l'année 2019 concernant la location de salles et du matériel s'y rattachant

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20H42